

L'illusoire protection des murets d'antan

Les jardins à la une des préoccupations au village, faudra-t-il surélever les murets dans les jardins ?

Orgueil de leurs exploitants les nombreux jardins des tènements des Hortes, du Rustique ou de la Mélane présentent dans leur grande majorité un muret de clôture. Facile pour en marquer les limites, intéressant pour emmagasiner à tour de bras la chaleur du soleil, ils représentent un intéressant témoignage du travail des anciens dans ce pittoresque quartier du village.

Toutefois, de nos jours, à intervalles réguliers ils occupent « la une » des discussions. S'il est vrai, que pour un été attendu comme normal, mais largement arrosé, ils n'ont pas manqué d'eau, les nombreuses visites de lapins ont largement éclairci les récoltes.

Mais de plus en ce matin du samedi 13 septembre, la nouvelle traversait le village à la vitesse d'un éclair : des visiteurs nocturnes s'étaient servis, et largement servis. Carottes, haricots, oignons, choux, betteraves ... de quoi tenir un étal ou satisfaire plus d'un gourmand.

Après l'amer constat, les commentaires acerbes et les solutions envisageables pour les exploitants. Surélever les murets existants, créer une CSJ (Commission de Surveillance des Jardins, à ne pas confondre avec la CSG...), ... L'un d'eux de suggérer même la pose d'une clôture électrique, proposition entraînant la réponse : « Moi, ils m'ont fauché la batterie d'alimentation ! » Bien drôle de période où la répétition de ces incivilités dénote une bien triste anomalie des moments vécus. Ça ira mieux demain ?



De Pierre Abric, correspondant du Midi Libre, le 15 septembre 2014.